

**Rapport du Secrétariat du PROE sur le plan de mise en œuvre des recommandations
de l'Évaluation indépendante de l'organisation
3^e Rapport : Juillet - octobre 2009**

Recommandation de l'Évaluation	Mesure requise	Mesure prise/à prendre	Échéance
	Mise à jour		
31 : <i>Les pays membres du PROE rappellent l'importance de pouvoir compter sur une organisation environnementale régionale et témoignent de leur détermination à assurer la gestion et le financement adéquats de cette organisation</i>	Les Membres doivent faire le bilan de leurs engagements vis-à-vis de l'organisation, notamment à la lumière des résultats de l'Évaluation.	La Conférence extraordinaire de juillet 2009 et la 20e Conférence annuelle (20CP) devront dresser le bilan des engagements.	Juin et septembre 2009
	La question de l'engagement financier a été abordée lors de la Conférence extraordinaire sans toutefois être résolue. Conférence du PROE reportée à novembre 2009.		Novembre 2009
38 : <i>Les Membres et le Secrétariat à s'attaquer ensemble aux causes fondamentales qui affectent le moral des membres du personnel du Secrétariat ainsi qu'aux problèmes afférents de recrutement et de maintien en fonction du personnel...</i>	Agir sur les éléments qui affectent le moral du personnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enquête du personnel pour recenser les principaux problèmes 2. Mesures prises en collaboration avec le comité du personnel pour s'attaquer aux problèmes recensés par l'enquête 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mars 2009 2. Avril 2009
	1. Enquête distribuée et données reçues d'ici octobre 2009 2. Problèmes en cours d'analyse et réponse préparée		Décembre 2009
59 : <i>Demander au Secrétariat d'axer ses services de base aux Membres sur :</i> <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement de la capacité stratégique des Membres à intégrer les préoccupations environnementales... • les moyens de faciliter la coordination régionale des efforts déployés par les donateurs et les ONG en matière d'environnement... • l'aide pour la conduite de négociations relatives aux accords multilatéraux sur l'environnement... • la coopération entre les Membres... 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les activités de base du PROE 2. Plan d'action 2010-2014 devant refléter les activités de base 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Secrétariat présente à la 20CP des recommandations concernant la (re) définition des activités de base. 2. Préparer un nouveau Plan d'action (voir Rec. 61) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Juin 2009- septembre 2009 2. Mai 2010
	Projet de note sur les fonctions de base du PROE présenté à la Conférence extraordinaire du PROE en juillet 2009, examiné par le groupe de travail de l'Évaluation indépendante en septembre 2009 et avant la 20CP. Documents préparés pour la 20CP.		20CP (les Membres pourraient décider de poursuivre les débats pendant la 21CP)
60 : <i>Demander au Secrétariat de séparer ses rôles et les activités y afférentes en deux catégories :</i> <ul style="list-style-type: none"> • activités de base entièrement chiffrées ; • activités liées à des projets qui contribuent aux activités de base tant du point de vue financier – par le biais de la facturation de frais de gestion – que de celui de l'accroissement des connaissances et de l'expérience du Secrétariat et de ses Membres 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Trier les rôles et activités en activités de base et activités de projets 2. Les agents doivent tenir compte de cette recommandation dans leurs plans de travail annuels individuels 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les activités de base (voir Rec. 59). Le Secrétariat doit veiller à ce que les projets appuient les activités de base 2. Les agents ont préparé leurs plans de travail individuels pour 2009, qui serviront de base au budget-programme pour 2010 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Voir Rec. 59 2. À partir de février 2009
	1. Note du Secrétariat examinée par le groupe de travail de l'Évaluation indépendante (voir Rec. 59) 2. Projets évalués en fonction de leur importance à l'égard des activités de base 3. Plans de travail individuels en place pour 2009		<ol style="list-style-type: none"> 1. CP20 (+) 2. En cours 3. Achievé

Recommandation de l'Évaluation	Mesure requise	Mesure prise/à prendre	Échéance
	Mise à jour		
<p>61 : Le Secrétariat doit accroître l'efficacité et la qualité de la prestation de ses services en :</p> <ul style="list-style-type: none"> portant une attention particulière à la facilitation et à la coordination de la prestation des services de conseils et d'assistance technique et stratégique aux pays insulaires membres ; facilitant et coordonnant les activités de formation, de renforcement des institutions et de partage de l'information pour le bénéfice de ses Membres ; faisant preuve d'initiative en jouant un rôle de coordination et en collaborant avec les partenaires concernés ; amélioration de la gestion de l'organisation... maintenant la souplesse nécessaire pour répondre aux priorités particulières de chacun de ses Membres 	<ol style="list-style-type: none"> Plan d'action 2010-2014 Poursuite du renforcement des activités menées avec les partenaires Amélioration de la gestion de l'organisation Planification du programme de travail et du budget pour 2010 tenant compte de cette recommandation 	<ol style="list-style-type: none"> Préparation recommandée pour 2010, après l'application des décisions sur le RIF. Protocoles d'accord et autres mécanismes élaborés. Nouveau protocole d'accord avec la CDB. Base de données sur l'exécution annuelle du programme de travail à l'essai et renforcement de la planification stratégique et de l'établissement des priorités. Élaboration du budget-programme pour 2010. 	<ol style="list-style-type: none"> Mai 2010 En cours Janvier-mars 2009 (version finale) Mars 2009 pour approbation par la Conférence du PROE.
	<ol style="list-style-type: none"> Élaboration du Plan d'action entamée fin 2009 – voir document de la 20CP En cours Base de données opérationnelle Budget-programme pour 2010 achevé et prêt à être envoyé aux Membres pour examen par la 20CP 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Juin 2010 – 21CP 2. En cours 3. Mars 2009 4. 20CP 	
<p>62 : Le PROE doit porter une attention plus grande à la diversité des pays membres ; il doit veiller, dans l'organisation de ses activités, à promouvoir une plus grande équité dans la façon dont le Secrétariat interagit avec ses Membres et dont il assure la prestation de ses services à ces derniers.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Concernant la prestation de services aux Membres francophones, le PROE augmentera activement le nombre d'agents ayant une connaissance du français. Améliorer la participation des territoires. Le Secrétariat envisagera de nommer un correspondant francophone pour la CPS. 	<ol style="list-style-type: none"> Examen de différentes possibilités pour améliorer le français des agents, notamment par le biais de la formation et en mettant l'accent sur les aptitudes linguistiques lors du recrutement de personnel. Le Secrétariat a dressé le bilan des progrès accomplis depuis la réunion des territoires de 2006. Le Secrétariat examinera la possibilité de nommer un correspondant francophone. 	<ol style="list-style-type: none"> 2010 2010 2010
	En cours		
<p>73 : Pour promouvoir la prise en charge, par les Membres, de leur organisation environnementale et la rendre davantage comptable de ses actions auprès de ces derniers, demander au PROE de préparer et mettre en œuvre une stratégie en vertu de laquelle l'ensemble de ses activités principales seront financées par les contributions obligatoires des Membres...</p>	Élaborer et appliquer un plan directeur/stratégique en concertation avec les Membres.	Ce plan sera élaboré lorsque les décisions du RIF seront arrêtées.	Mai 2010
	Le groupe de travail de l'Évaluation indépendante a proposé en septembre 2009 que les activités de base soient financées de manière permanente par les contributions des Membres.		
<p>74 : Demander au Secrétariat de porter une attention spéciale à la mobilisation des pays et organisations qui sont nombreux à apporter leur aide au PROE ainsi qu'à tous ceux qui pourraient le faire à l'avenir afin d'examiner les moyens d'assurer le financement à long terme des programmes...</p>	Efforts ciblés pour mobiliser les donateurs.	<ol style="list-style-type: none"> Financement triennal des programmes par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Mobilisation accrue des autres donateurs. Nomination d'un attaché de liaison avec les donateurs. 	<ol style="list-style-type: none"> 2009 En cours Sous réserve des fonds disponibles

Recommandation de l'Évaluation	Mesure requise	Mesure prise/à prendre	Échéance
	Mise à jour		
	Réunion trilatérale entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Secrétariat organisée en septembre 2009 ; financement annuel maintenu pour 2010.		
79 modifiée par la 19CP : Demander au Secrétariat d'étudier diverses options pour renforcer la collaboration entre le Secrétariat et les Membres	Options pour renforcer la collaboration entre le Secrétariat et les Membres.	Proposition devant être soumise par le Secrétariat à la 20CP.	Juin 2009
	Document de travail sur un comité/groupe du président présenté à la Conférence extraordinaire du PROE en juillet 2009, examiné par le groupe de travail de l'Évaluation indépendante en septembre 2009 et avant la 20CP. Proposition révisée préparée pour la 20CP.		20CP
80 : Encourager les interactions actuelles entre le personnel du Secrétariat et les représentants de l'ensemble des Membres...	Voir recommandation 79		
	Mécanismes d'amélioration des liens entre les Membres et le Secrétariat (correspondants des pays, correspondants thématiques) examinés par le groupe de travail de l'Évaluation indépendante en septembre 2009. Pris en compte dans la proposition révisée sur la Rec. 79 présentée à la 20CP.		20CP
81 : Promouvoir l'organisation d'entretiens de nature plus technique et axés sur les stratégies entre les divers pays membres et le Secrétariat au cours de la Conférence du PROE	Élaborer et appliquer un mécanisme convenu pour favoriser des discussions techniques et stratégiques entre les Membres et le Secrétariat.	Mécanisme devant être élaboré suite à l'adoption des décisions du RIF sur la SOPAC.	2010
	Voir Rec. 80.		
98 : Demander au Secrétariat de renforcer ses systèmes afin de tirer parti de ses expériences et d'en partager les leçons et les meilleures pratiques tant au sein de l'Organisation qu'avec ses Membres et les autres intervenants...	1. Élaboration du manuel/module sur les enseignements de l'expérience. 2. Élaboration et implémentation de la base de données AWPID.	1. Demande devant être soumise à NZAID au titre du financement du renforcement institutionnel en vue de l'élaboration du manuel. 2. Base de données AWPID en phase d'essai.	1. 2009 2. Finalisation en mars 2009
	1. À faire 2. AWPID opérationnelle		1. 2010 2. Achevé
99 : Le Secrétariat devrait fournir à l'ensemble des membres du personnel l'occasion de parfaire leurs connaissances par le biais d'activités de formation professionnelle et d'autres activités connexes	Recenser les besoins de valorisation du personnel et effectuer une analyse des besoins de formation.	Les besoins doivent être clairement énoncés et convenus avec chaque agent et les besoins de formation doivent être analysés.	Juin-décembre 2009
	Mise en œuvre prévue pour le deuxième semestre 2009 suite à l'examen des divers plans de travail		Décembre 2009
100 : Demander au Secrétariat de confier à des membres désignés de son personnel la tâche de préparer et de mettre à jour un modèle révisé des profils de pays et d'intervenir à titre de correspondants attirés d'un pays insulaire océanien ou d'un petit groupe de ces pays	Nommer un responsable de la mise à jour des profils de pays et des correspondants	En cours	Avril 2009
	Proposition sur les profils de pays (devant couvrir les interventions passées, les problèmes actuels et les réponses des programmes) et amélioration du système de correspondants du Secrétariat (thématiques : écosystèmes marins, écosystèmes terrestres, changement climatique, gouvernance environnementale) envisagée par la direction du PROE.		Décembre 2009

Recommandation de l'Évaluation	Mesure requise	Mesure prise/à prendre	Échéance
	Mise à jour		
101 : <i>Encourager les Membres à songer à mettre sur pied un système de gestion qui permettrait de s'attaquer aux problèmes de l'actuel système des correspondants...</i>	Document sur les correspondants préparé pour la 20CP	Projet de stratégie à préparer	Mai 2009
	Voir Rec. 100		
102 : <i>Demander au Secrétariat de se montrer plus transparent, plus responsable et plus sensible – notamment en ce qui a trait à l'équité entre les sexes... et de faire par ailleurs en sorte que toutes les décisions d'embauche... soient fondées sur le mérite...</i>	1. Politique de ressources humaines appliquée 2. Politique approuvée sur les congés dans les foyers envoyée au personnel pour examen 3. Système de gestion des performances du personnel	1. Application en cours 2. Approbation finale par la direction 3. Doit être examiné et appliqué par la direction	1. En cours 2. Fin février 2009 3. Juin 2009
	1. En vigueur 2. En vigueur 3. Examen en cours		1. Achevé 2. Achevé 3. 2010
103 : <i>Dans les limites imposées... encourager les organisations et les programmes pertinents à s'installer dans ses murs...</i>	Politique appliquée	En cours	En cours
	En cours – L'IFAW a fermé son bureau au PROE pour des raisons économiques et les discussions se poursuivent avec le PNUE		
112 : <i>Le Secrétariat devrait attacher une plus grande importance à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une programmation conjointe avec d'autres organisations océaniques régionales tant à l'échelle de la région qu'à celle des pays et territoires</i>	1. Analyser l'efficacité du mécanisme des groupes de travail du CORP	1. Mission d'examen du Secrétariat du Forum.	Le rapport du consultant est attendu en mars 2009
	2. Missions de programmation des stratégies de pays conjointes	2. Participer aux missions CPS de programmation des stratégies de pays conjointes dans les pays membres.	En cours
	3. Élaboration et exécution conjointes de projets	3 (a) <u>10e FED</u> Deux propositions de projets relevant du programme régional du 10e FED – avec la SOPAC ; avec la CPS et la SOPAC et d'autres partenaires. 3 (b) <u>Aménagement durable des terres</u> FEM – PNUD. Le PROE a présidé à la réactivation du groupe de travail du CORP sur les ressources de la terre. 3 (c) <u>Intégration</u> Collaboration avec la SOPAC et d'autres partenaires sur des directives océaniques d'intégration de la gestion des catastrophes.	En cours En cours En cours

Recommandation de l'Évaluation	Mesure requise	Mesure prise/à prendre	Échéance
	Mise à jour		
	4. Activités conjointes SOPAC-PROE	4. Voir le document du PROE sur le RIF et les initiatives conjointes PROE-SOPAC.	En cours
	1. Contribution du PROE à l'examen réalisé par le groupe de travail du CORP 2. Missions de programmation des stratégies de pays conjointes aux Tonga, aux Palaos et au Samoa 3. a) Approbation initiale du 10e FED subordonnée à une fusion des propositions du PROE et de la CPS b) Poursuite du projet du FEM et des activités du groupe de travail c) Poursuite des travaux d'intégration 4. Incorporé dans les résultats sur le RIF		2009 Achevé pour 2009 En cours Achevé
113 : <i>Le PROE devrait étudier la faisabilité d'une éventuelle décentralisation de certaines des activités du Secrétariat par la délocalisation de certains membres de son personnel dans des endroits stratégiques afin d'offrir des services à des groupes de pays ou territoires insulaires ayant particulièrement besoin d'assistance.</i>	Évaluer la faisabilité de décentraliser certaines activités du PROE	1. Examen de la possibilité de créer un bureau à Suva lors de la planification du RIF réalisé par le Secrétariat. 2. Besoins des Membres et aspects logistiques et financiers évalués lorsque les décisions auront été prises au sujet du RIF.	1. Juin-août 2009 2. 2009-2010
	Un projet sera transféré à Suva (CPS) dans le cadre du RIF.		Réévaluer en 2010
114 : <i>Avant de procéder à la mise en œuvre des décisions concernant le RIF, les Membres du PROE devraient définir clairement le rôle de l'organisation environnementale régionale et s'engager à en assurer le financement et la gestion efficaces.</i>	Les Membres doivent définir clairement le rôle du PROE et s'engager à en assurer le financement et la gestion	Les Membres doivent s'accorder sur le rôle, la gouvernance et le financement du PROE dans le contexte des recommandations sur le RIF	Septembre 2009
	Examiné par le groupe de travail de l'Évaluation indépendante en septembre 2009 (voir Rec. 59)		